

Dossier de prise en considération 2015
Atlas cartographique communal
de la zone d'étude du cœur

- Sections cadastrales
- Limite de commune
- Zone d'étude du cœur

21303-1_Les Goulles

Annexe à l'arrêté du 7 mars 2016 portant prise en considération du projet de création du Parc national de forêt feuillue de plaine - NOR : DEVL1604725A



GIP du futur Parc national
des forêts de Champagne et Bourgogne



1 km

0

0.5

km

Sources : GIP PN FCB, ©IGN BD PARCELLAIRE@ 2015 (DDT21&52)
Réalisation GIP PN FCB 03/04/2015

Dossier de prise en considération 2015
Zoom de l'atlas cartographique communal
de la zone d'étude du cœur

Annexe à l'arrêté du 7 mars 2016 portant prise en considération du projet de création du Parc national de forêt feuillue de plaine - NOR : DEVL1604725A

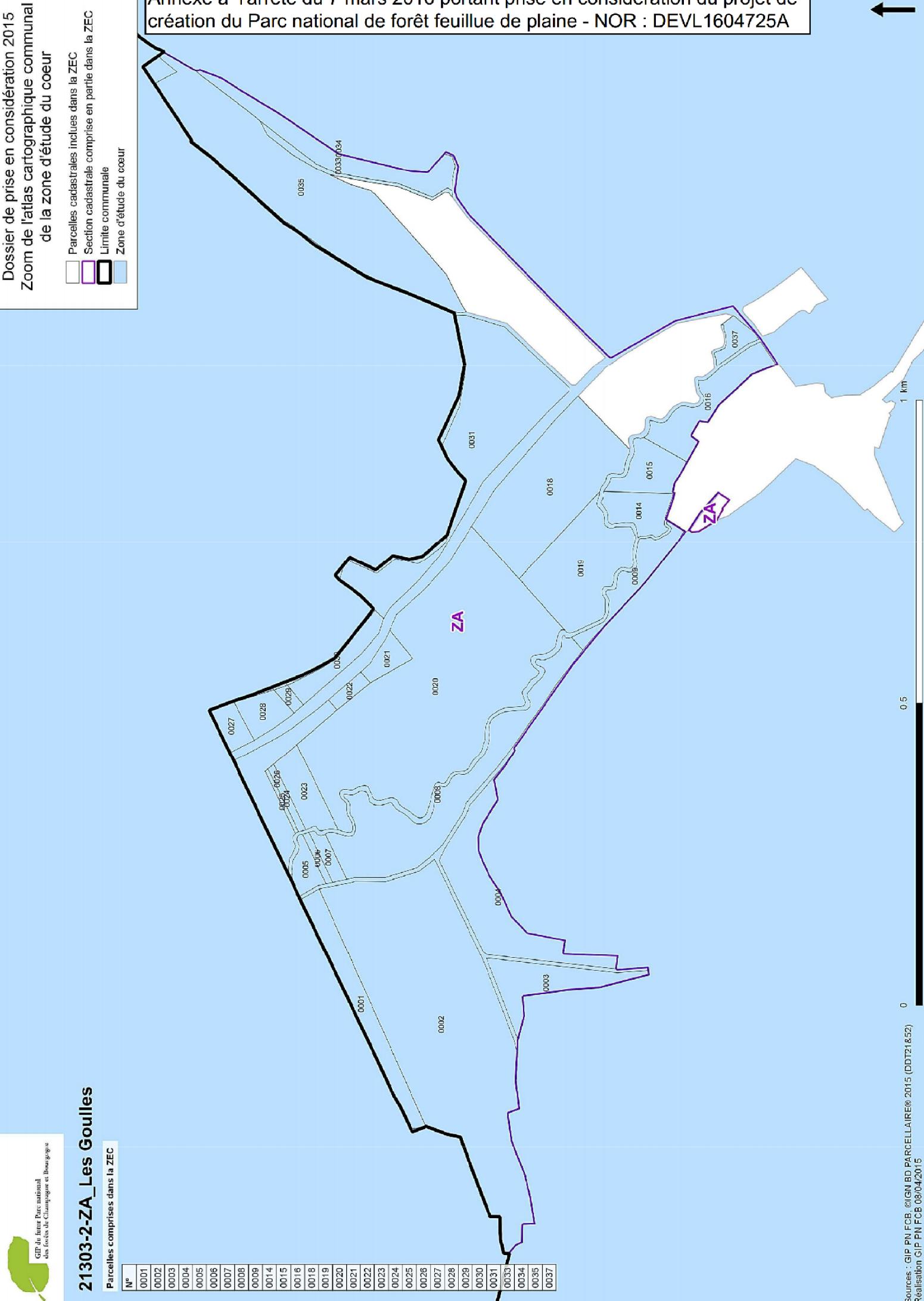


- Parcelles cadastrales incluses dans la ZEC
- Section cadastrale comprise en partie dans la ZEC
- Limite communale
- Zone d'étude du cœur

21303-2-ZA_Les Gouilles

Parcelles comprises dans la ZEC

N°
0001
0002
0003
0004
0005
0006
0007
0008
0009
0014
0015
0016
0018
0019
0020
0021
0022
0023
0024
0025
0026
0027
0028
0029
0030
0031
0033
0034
0035
0037



Dossier de prise en considération 2015
Zoom de l'atlas cartographique communal
de la zone d'étude du cœur

Annexe à l'arrêté du 7 mars 2016 portant prise en considération du projet de création du Parc national de forêt feuillue de plaine - NOR : DEVL1604725A



- Parcelles cadastrales incluses dans la ZEC
- Section cadastrale comprise en partie dans la ZEC
- Limite communale
- Zone d'étude du cœur

21303-2-ZC_Les Gouilles

Parcelles comprises dans la ZEC

N°
0002
0003
0004
0005
0006
0007
0008
0009
0010
0011
0012
0013
0014
0015
0016
0017
0018
0019
0020
0021
0022
0023
0024
0025
0026
0027
0028
0029
0030
0031
0032
0033
0034
0035
0036
0037
0038
0039
0040
0041
0042
0047
0048
0049
0050

1 km

0.5

